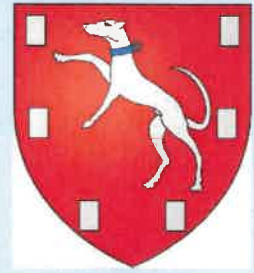


Le mag



Journal de Pleaux et
des communes
associées

L'Edito

Sommaire

- 2/ Réouverture du Centre aéré
- 3/ Point Ressources Humaines
- 5/ Les travaux
- 9/ Le monde agricole
- 10/ Animations estivales
- 11/ Petit point budgétaire
- 12/ Les actus
- 15/ La vie de nos communes
- 17/ Installations, Nouveaux arrivants
- 20/ Civisme
- 21/ Vivre ensemble
- 22/ Libre expression

Ça y est enfin !

Nous sortons enfin d'une période de confinement qui nous aura tous marqués. La crise sanitaire a amené de nombreuses difficultés pour chacun et pour la gestion des collectivités.

Nous ne pouvons néanmoins pas remettre à plus tard les nombreux projets nécessaires à la vie de notre commune. Nous avons donc redoublé d'énergie pour agir avec notre cœur, notre envie et portés par l'amour profond que nous avons pour notre commune.

Rien de ce que nous avons mis en place ne sera parfait, tout sera perfectible et nous nous emploierons à l'améliorer durant ce mandat.

Il semble que dans les nombreuses modifications apportées par ces deux dernières années, la chute du bénévolat soit effective dans de nombreux domaines. Si tout le



monde comprend bien pourquoi cela est dommageable pour tous, il faut bien noter que cela va amener moins d'animations, moins de convivialité, moins de possibilités de se divertir, de s'épanouir.

Alors nous souhaitons adresser un immense **MERCI et un grand BRAVO à tous ceux qui s'investissent, qui participent à tous niveaux aux associations.**

Merci aux membres des bureaux, merci aux petites mains sans qui rien n'est possible, merci à ceux qui donnent de leur temps, de leur énergie pour créer, recréer, des services, des animations. Ils font du bien à notre

commune, améliorent notre confort de vie.

Et nous encourageons toutes les bonnes volontés !

Toutes les idées sont bonnes à prendre dès qu'il s'agit de créer de l'activité pour notre Pays.

Il ne faut pas avoir peur d'essayer. Nous vous soutiendrons dans vos initiatives avec nos moyens logistiques mais aussi moralement. Parce que oui, bien sûr, quel que soit ce que vous allez entreprendre, vous commettrez des erreurs, c'est normal, cela fait partie du processus de création et comme disait mon Grand-Père : "il n'y a que ceux qui ne touchent pas les outils qui ne risquent pas de les casser".

Bon été à toutes et à tous !

Réouverture du Centre aéré

L'association Familles Rurales du Pays de Pleaux est heureuse de vous annoncer l'ouverture de son centre de loisirs dès cet été.

Le centre **ouvrira à partir du mercredi 7 juillet** jusqu'au vendredi 13 août 2021 (sauf les jours fériés) les mardis et jeudis de 7h30 à 18h00 et les lundis, mercredis et vendredis de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Plusieurs formules de présence sont proposées : demi-journée, journée complète avec ou sans repas...

Le centre de loisirs est **ouvert à tout enfant de plus de 3 ans** révolus.

Nous vous invitons à consulter la page Facebook du centre de loisirs "Centre de Loisirs du Pays de Pleaux" et/ou de nous contacter par mail à l'adresse suivante : centreloisirspleaux@outlook.fr

Nous souhaitons rappeler que **l'ouverture du centre est possible par l'implication des membres du bureau** et du conseil d'administration de l'association, **sans oublier l'appui financier des communes du canton**. Nous remercions particulièrement **la commune de Pleaux pour le partenariat mis en place avec le centre CCAS** nous permettant de bénéficier de leurs locaux ainsi que de **son soutien financier**.

L'association Famille Rurales du Pays de Pleaux a assuré des permanences le mercredi 23 juin de 16h à 18h30 et le samedi 26 juin de 10h à 12h à la CCAS afin de présenter ses projets pour la saison estivale.

Nous vous proposerons une pré inscription afin de cibler l'accueil des enfants. Nous vous attendons nombreux et nous vous souhaitons un bel été.



Dernière minute : Plus de 50 inscrits à ce jour !

Point Ressources Humaines

Diagnostic

Lors de notre prise en charge de l'équipe administrative et technique de la Mairie, **il nous est apparu un intérêt de structurer l'organisation**. Une **rencontre individuelle de chacun** des agents qui nous ont exposé leur poste, présenté leurs compétences ainsi que leurs souhaits d'évolution de carrière a été réalisée. Ceci nous a permis de **créer un organigramme fonctionnel** afin que chaque agent trouve sa place en cohérence avec son poste, ses compétences et puisse être responsabilisé dans la réalisation de ses tâches quotidiennes.

Ces rencontres ont permis également, suite à **l'étude de la pyramide des âges**, d'aménager certains postes de travail et surtout d'anticiper certains départs à la retraite souhaités.

Service technique : Organisation et matériels

Côté service technique, les agents ont été entendus et nous ont fait part de leurs volontés ou idées pour la réalisation des tâches qui leur incombent, la majeure partie ont d'ailleurs été retenues. Nous avons travaillé également sur **la diversité des travaux à exécuter sur notre commune très étendue**, ainsi que **sur les moyens et compétences indispensables pour les réaliser**. Ce travail de fond a été mené en présence de l'agent technique responsable de l'équipe, toujours en privilégiant les échanges avec les acteurs, car il ne faut pas l'oublier ce sont eux les principaux intéressés qui connaissent le métier et qui réalisent les travaux.

Un inventaire précis des équipements appartenant à nos quatre communes a été réalisé, avec **établissement d'un coût annuel de revient associé**, ce qui permet de responsabiliser davantage chaque agent utilisateur des différents équipements autant que d'en permettre une indispensable maintenance.

Actuellement, nous travaillons également sur une politique du « **Créer ou acheter** » qui consiste simplement, au vu de la pluralité des compétences de nos agents, à **privilégier l'exécution de certains travaux par l'équipe technique en lieu et place d'une sous-traitance** jugée parfois plus onéreuse ou pour éviter certains achats au coût beaucoup plus élevé.

Nous pensons qu'un **système de formation**, mais aussi de **transmission de connaissances** entre nos agents, permettra à l'avenir de constituer des **binômes opérationnels** cohérents, **évitant ainsi que l'absence d'un agent vienne bloquer ou retarder** la réalisation de certaines tâches.

Toujours en collaboration avec nos agents et suite aux différents échanges que nous avons régulièrement, nous venons de décider dans le cadre de l'amélioration de leurs conditions de travail de **remplacer un certain nombre d'outils de taille de modèles thermiques par des modèles électro portatifs beaucoup plus légers** et tout aussi efficaces. Egalement nous n'avons pu que constater que le « porteur » équipé d'une épareuse, assez inadaptée et très vétuste, ne permettait pas un travail optimum sur nos bords de routes et dans nos chemins pédestres fort nombreux sur nos communes, car souvent en panne. Nous avons de ce fait décidé d'**investir dans un équipement spécialisé qui sera équipé de son épareuse**, d'une balayeuse mais aussi d'une lame destinée au déneigement de nos voiries, ceci afin de gagner en temps et en efficacité pour les travaux futurs.

Planning et suivi pour améliorations continues

Enfin, toujours avec le responsable technique, nous avons mis en place un **planning détaillé par agent** pour la réalisation des nombreuses tâches sur notre commune et ceci dans le but d'un **suivi hebdomadaire**. Egalement afin de répondre aux besoins des maires des communes associées, nous avons mis en place un **planning mensuel réalisé par le responsable technique et transmis en début de mois aux Maires délégués**.

Aux yeux des acteurs, cette méthode de travail semble appréciée et porter ses fruits, **chacun ayant trouvé sa place et se sentant responsabilisé dans ses tâches quotidiennes**.

Certains départs à la retraite nous ont permis d'augmenter le temps de travail de certains agents qui le souhaitaient et même d'ouvrir deux postes, l'un dans l'équipe en charge des garderies de l'école publique, portage des repas, ménages divers et l'autre au sein de l'équipe technique, nous en profitons d'ailleurs pour féliciter et encourager les agents qui nous ont rejoints

Je ne peux que terminer cet article en **remerciant tous nos agents qui font preuve de bonne volonté et d'ingéniosité pour réaliser les différents travaux nécessaires** pour assurer l'entretien et l'embellissement de notre belle commune.



Personnel administratif



Personnel technique



Personnel école

Les Travaux

Toute l'actualité des travaux

Quoi de neuf du côté des travaux:

Le camping ...en plein relooking !

Il faut bien assumer les trois étoiles ... L'heure est au rêve d'évasion, d'air pur, de liberté, nous le constatons tous, hélas, vu le contexte sanitaire...

Aussi, la municipalité a opté pour la **mise en œuvre du meilleur accueil des visiteurs dans notre cité.**

Cet hiver, nous avons préparé la nouvelle saison et pour cela, avons, entre autre, **fait appel à un professionnel du tourisme** pour avoir ses conseils, tirer leçon de toutes ses constatations, et **effectuer les travaux nécessaires à une mise aux normes** (accès des personnes à mobilité réduite obligatoire et non-existant jusqu'à présent, remise aux normes, sécurité ...)

L'équipe technique, assistée des artisans locaux en plomberie, chauffage, toiture, a effectué multiples travaux de rénovation, mise en sécurité, éclairage, peinture...

Tous les éléments et matériaux (linge, vaisselle, électroménager, petit mobilier, lampadaires, bornes électriques, etc), voués à la destruction lors de la construction d'un prochain nouveau site touristique à Longayroux et réutilisables ont été récupérés et utilisés pour le camping de Pleaux.

Des aménagements ultérieurs sont en cours de réflexion pour l'automne 2021 : modification aire de jeux enfants, terrain de pétanque, mobil-homes vieillissants ...

Le camping va pouvoir accueillir nos amis vacanciers et nul doute qu'ils sauront apprécier le bien-être de leur camping en mode simplicité et verdure.

...Ce qui ne peut être qu'un plus pour notre chère petite Cité de Caractère...

Un nouveau site internet du camping a été réalisé, de nouvelles photos viendront le compléter prochainement, météo oblige, afin d'ajouter des touches de soleil fleuri aux regards des visiteurs : « camping-pleaux.fr »

Un nouveau nom, plus porteur, a été décidé pour le camping, et qui sera effectif dès la prochaine saison : « **L' échappée Verte** » .

En bon partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays de Salers, les activités, animations ne feront pas défaut. Chaque dimanche, fin de matinée, un pot d'accueil sera offert aux visiteurs à l'Office de Tourisme. **Une nouveauté** : vous pourrez tous profiter d'une mise à disposition à l'office de Tourisme, **d'un écran numérique** performant, sur lequel vous pourrez visionner les **panoramas en 3D**, télécharger des randonnées...

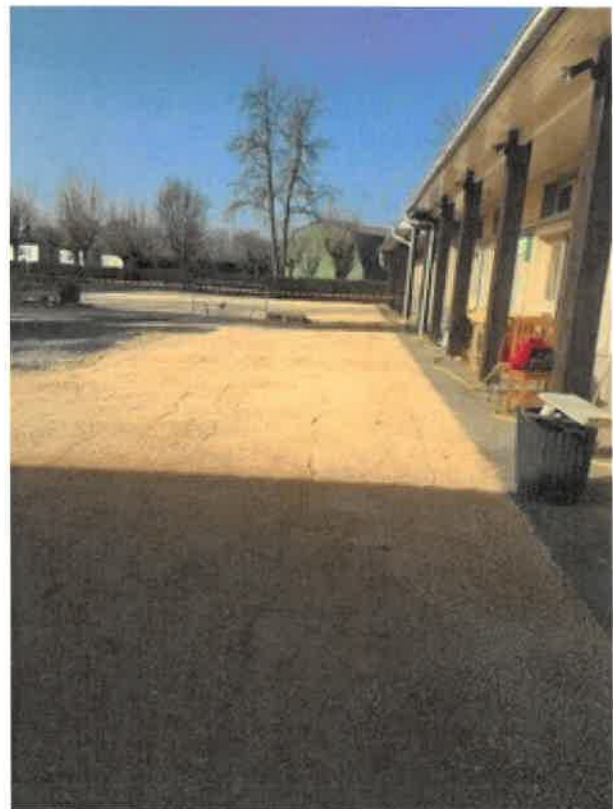
Toute l'actualité des travaux

Olivier Luc, le nouveau responsable du camping, assurera, outre l'accueil, toutes sortes d'animations, et veillera au bon fonctionnement de la vie en communauté.

Encore une nouveauté : en partenariat avec la Communauté de Communes, le camping pourra louer cette saison 2021, à la clientèle du camping, des **VTT et VTC à assistance électrique**, en plus des locations des vélos classiques.

Ce travail de fourmi est loin d'être superflu, il est même indispensable pour les saisons à venir : en effet, il est constaté que, du fait de la situation sanitaire actuelle, de plus en plus de personnes aspirent à passer des vacances « au vert », voire s'y installer, aussi nous mettons tout en œuvre pour faire apprécier notre territoire et attirer de nouveaux arrivants. **Accordons leur à tous notre meilleur accueil.**

Nous restons optimistes quant à « Pleaux demain », nous y mettons toute notre énergie ... et comptons sur votre participation, chers citoyens, et votre soutien.



Toute l'actualité des travaux

- **Le lotissement des Moulergues** qui se situe entre la rue Soubeyre et la rue des Moulergues est terminé en ce qui concerne la partie chantier.



Il reste quelques plantations de végétaux à réaliser à l'automne, et la pose des candélabres qui se fera après la construction des premières maisons sur la tranche deux du lotissement.

- **La piscine municipale** qui, de par sa vétusté, a nécessité des travaux importants dans les bassins et sur les plages, **vient de retrouver une deuxième jeunesse.**



Cette rénovation devrait satisfaire les nageurs et tous les amateurs de baignade, pleaudiens et touristes.

- **Le remplacement de la canalisation d'eau potable et des branchements particuliers** de l'entrée de Pleaux coté Ally jusqu'au carrefour de la font de l'arbre est terminé ainsi que le remplacement d'une partie du réseau d'eaux usées et de tous les réseaux secs (électricité, éclairage publique, France télécom).

Les chantiers à venir dans les prochains mois.

- **Le programme de réfection des voiries sur les quatre communes associées** devrait débuter cet été pour se terminer à l'automne. IL concerne la Voie Communale de Laroche pour Loupiac, les V.C. de Gagnoux et de Salesse pour Saint-Christophe les Gorges, la V.C. du Brieu pour Tourniac et les V.C. de Maniac et Jauriac pour Pleaux.

Dans ce programme sera réalisé également le trottoir de la rue du Cros d'Aymont coté lotissement.

- **La construction d'un nouveau vestiaire au stade de foot** : le conseil municipal s'est repositionné sur ce projet et a décidé de construire un vestiaire aux normes actuelles sans tribune, proche du terrain de foot (les contraintes liées à l'accessibilité de la tribune pour les personnes à mobilité réduite et le résultat de l'étude de sol génèrent un surcoût trop important).

En complément de ce projet, **les élus viennent de valider la réalisation d'un éclairage en led permettant une utilisation homologuée** et visant à doter le club de football de structures qualitatives pour sa promotion.

- **Le gros chantier à venir est sans aucun doute l'aménagement de la traverse de Pleaux** entre les deux panneaux d'agglomération sur une longueur de deux kilomètres. Au préalable des aménagements de surface, nous allons remplacer la canalisation d'eau potable en très mauvais état et tous les branchements particuliers entre le carrefour de la font de l'arbre et la zone d'activités. Les travaux seront réalisés sur la période de septembre 2021 à juin 2022.

Si nous engageons **des travaux aussi importants c'est pour plusieurs raisons** :

Toute l'actualité des travaux

- **satisfaire tous les habitants de la commune raccordés au réseau se trouvant en aval du village de vacances C.C.A.S.** et qui voyaient, en période estivale à certaines heures, un débit d'eau fortement perturbé.

- **éviter de fractionner ces travaux** en trois ou quatre tranches et de subir des nuisances de chantier pendant trois ou quatre ans.

- **répondre à des attentes en matière de sécurité** (réduction de la vitesse en limitant la largeur de chaussée, réalisation d'un cheminement sécurisé pour piétons et cyclistes, délimitation du stationnement).

- **embellir cet axe par la création d'espaces végétalisés** et en aménageant le carrefour des Treize Vents.

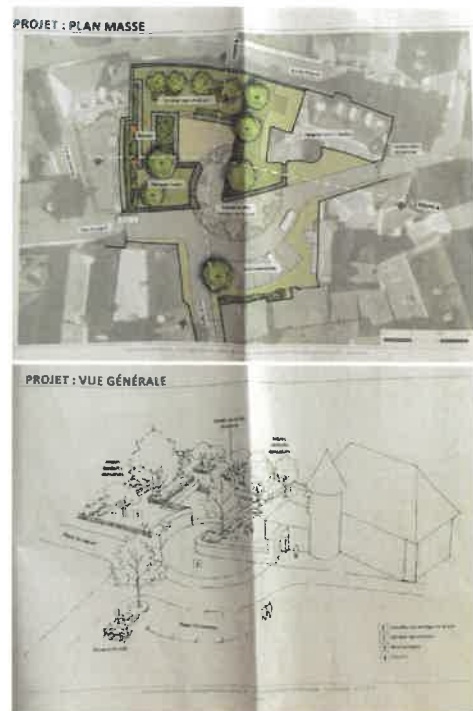
- **Sur l'espace Saint-Joseph dont une grande partie des bâtiments et de la cour sont désormais propriété de la commune**, nous allons engager une première tranche de travaux qui consiste à créer un accès rue Raymond Mil, à sécuriser le site par la construction d'un muret, la pose de deux portails et la réfection totale des toitures.

Pendant la période d'exécution de ce chantier relativement important, nous allons travailler sur l'élaboration d'un **projet d'aménagement interne en collaboration avec la communauté de communes dans le cadre des projets "Petites Villes de Demain" pour lesquels nous avons été retenu par l'État**. A l'issue de ce travail, les dossiers de demande de subventions seront réalisés et déposés à l'État, à la Région et au Département. Souhaitons qu'à terme ce lieu devienne un espace de travail, de service et de vie.

Dans ce but, sera mis en place un **concept novateur de "résidence d'architectes"** qui consiste pour une équipe de professionnels investis dans l'aménagement du territoire à **recueillir les attentes de la population, à identifier les problématiques locales et à**

orienter les réflexions sur les espaces de vie à privilégier.

- **Le square de la Paix et la place d'Enroussou** vont faire l'objet d'un **aménagement qualitatif dans le cadre du programme "Petites Cités de Caractère"** avec une aide financière de la Région. L'objectif principal du projet est un aménagement au service de l'esprit des lieux, permettant de révéler l'histoire du lieu et de rendre lisible sa position particulière dans la ville de Pleaux, sur l'enclos fortifié.



Avant tous travaux, un diagnostic archéologique du square et de la place sera réalisé. Le square de la Paix sera réaménagé comme un jardin en coeur de ville, il sera traité dans une ambiance médiévale ou jardin de curé. La place d'Enroussou restera circulaire et comportera quelques places de stationnement. Le projet réorganise les espaces et les fonctionnalités afin de mieux mettre cette place en relation avec le square de la Paix et l'église toute proche.

Dans le même temps, les études sur la consolidation de l'église se poursuivront.

Le monde Agricole

Gestion de l'eau

Ce n'est malheureusement une nouvelle pour personne, la **gestion de l'eau devient d'année en année un point de plus en plus crucial**. Nous aurons d'ailleurs l'occasion dans le prochain Mag de revenir sur les travaux réalisés par l'**entente intercommunale Xaintrie - Cantal pour une restructuration, sécurisation de l'alimentation en eau potable**.

La commune a donc décidé d'étudier plusieurs actions visant à "délester" le réseau d'eau notamment pour **éviter une coupure durant les périodes de sécheresse** qui deviennent plus fréquentes.

2 axes sont actuellement à l'étude :

Tout d'abord, la **création de petites retenues d'eau sur la commune**. Ces dernières pourraient servir pour **l'approvisionnement agricole** notamment l'abreuvement des bêtes. Cela fournirait une solution de repli pour les exploitations et cela permettrait d'alléger le poids sur le réseau d'eau.



Ces retenues, suivant leurs situations respectives, pourraient aussi être aménagées pour servir de **réserve contre les incendies** pour les pompiers.

A ce stade, des rencontres ont eu lieu avec les services de la Préfecture, la Direction Départementale des Territoires ainsi que les services de la Chambre d'Agriculture du Cantal afin de déterminer :

- Les possibilités réglementaires et donc les zones potentielles
- Les travaux à réaliser
- Le budget
- Les financements existants
- Les modes de gouvernance possibles

Les projets pourraient être portés par une ou des exploitations agricoles mais un dispositif innovant où la collectivité serait actrice est envisageable. **Un premier "site-test" a été identifié** non loin de Pleaux afin de répondre aux deux objectifs cités au-dessus. En fonction des résultats de la première étude et du budget, ce projet test sur le Cantal pourrait être lancé puis démultiplié si l'essai est concluant. Suite dans les mois puis les années à venir...

Ensuite, **la mise en place de cuves au niveau de certains bâtiments communaux** d'une grande superficie de toit permettrait d'utiliser ces dernières pour l'arrosage communal.

Animations estivales

*Les nocturnes des mardis d'été:

L'association des artisans et commerçants, en partenariat avec la mairie de Pleaux, reconduit **les marchés des mardis soirs** qui ont connu un vif succès lors de la saison 2020 !

Les exposants s'installeront à partir de 17h. La restauration sera ouverte à partir de 19h30. Une **programmation musicale animera ces soirées**, ainsi que des **jeux pour enfants et adultes**.



le 20/07 « Un plus Un »,

le 27/07 « O'Brien »,

le 03/08 « Axys Trio »,

le 10/08 « O'Brien »,

le 17/08 « La Compagnie du Vent »,

le 24/08 « Pascal Hernandez »

Des tables et des bancs seront installés sur la place pour vous permettre de déguster les divers menus proposés

*Concours de pétanque organisés par la commune tous les vendredis à partir du 16/07 en soirée : inscriptions au 04 71 40 40 05

***En partenariat avec la CCAS, spectacles gratuits :**

dans le bourg:

-vendredi 30 juillet 21h15 : le groupe « Magmatik Brass Band »

-mercredi 18 août 20h30 : le groupe rock « Phat Dat »

salle de concert CCAS:

-mercredi 21 juillet : 20h30 : « Coline Malice »

-jeudi 12 août : 20h30 : « Les Mécanos » polyphonies

***Rencontres culturelles dans le cadre des Tournées Nationales (Spectacles gratuits ouverts aux pleaudiens à la CCAS)**

-dimanche 18 juillet : 14h « Le Petit poucet »

-lundi 26 juillet : 20h30 « Peut-on se passer du plastique »

-mercredi 28 juillet : 20h30 « Calamity Jane »

-dimanche 1er août : 20h30 « Mahmoud et Nini »

-mardi 17 août : 20 h30 « Vigile »

*vendredi 6 août : **concours de pétanque** en nocturne organisé par le Crédit Agricole et les associations "Petits Princes" et "Sourire d'enfant" dans le cadre de l'opération Rêves d'enfants.

*samedi 14 août : **concours laitier** à partir de 9h et restauration sur place au champ de foire

*dimanche 15 août : **Vide-grenier** (Place d'Empeyssine) organisé par l'Association des Artisans et Commerçants

*jeudi 19 août : 19h , en **partenariat avec Eclat**, dans le cadre de Champ Libre : spectacle tout public « le Membre Fantôme » par la compagnie BaNCALE (cour du collège)



*Samedi 21 et Dimanche 22 août : **Fête Nautique** à la piscine municipale : de 8h30 à 15h

Les expos à Pleaux :

*A partir du 17/07, Jacques Conchon, artiste peintre local, vous accueillera dans son atelier, 20, Avenue des Estourocs, de 16h à 19h, pour vous faire découvrir ses toiles (aquarelles, pastels, huiles)

*Office de Tourisme : exposition tournante d'artistes locaux :

sérigraphies : pierre xzxx,

miroirs-mosaïques : lsa

aquarelles : Delatre

tourneur sur bois : R. CAPEL

*Chapelle Saint Joseph :

toiles de l'artiste peintre japonais Yoza



toiles de l'artiste peintre espagnol Cerdà

*Associations patrimoine : Les Amis de la Xaintrie et Artémis -programme et/ou infos à découvrir dans la rubrique « patrimoine » du site de la mairie de Pleaux

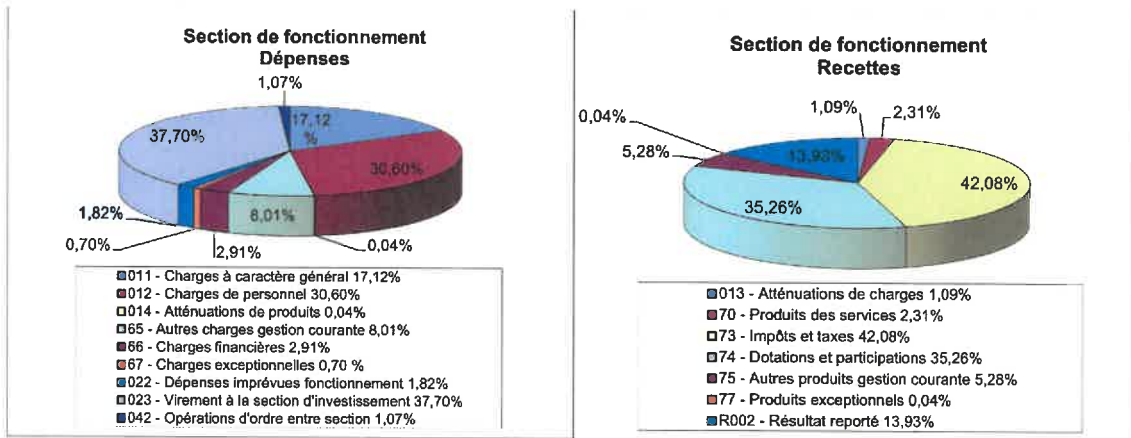
4 Aout - Conférence "Pour en finir avec la bête" organisée par l'association des amis du Chateau de la Vigne

Petit point budgétaire

Le vote du Budget et son analyse financière peut rapidement devenir rébarbatif, cette section vise à vous présenter les éléments essentiels du budget de notre commune et à vous donner quelques éclairages pour mieux comprendre son fonctionnement et les impacts des décisions prises.

Budget de fonctionnement

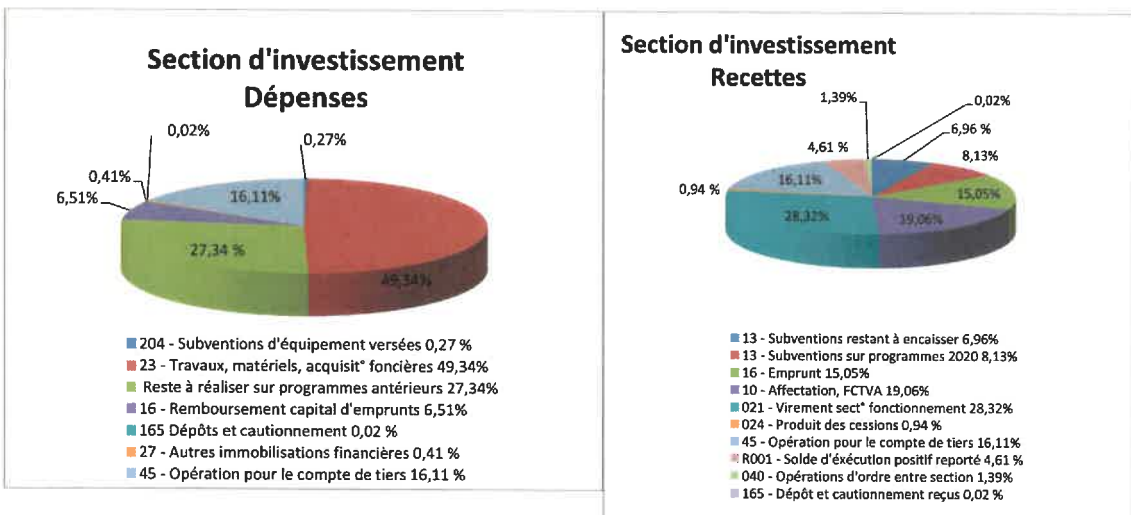
C'est un budget très contraint car l'essentiel des recettes (plus de 92%) est constitué par le jeu des dotations, taxes, impôts...



La perte de la taxe d'habitation est compensée par la récupération du taux du département sur la taxe foncière.

Budget d'investissement

Il est le révélateur de la dynamique d'investissement de la commune du côté des dépenses et de sa capacité à mobiliser du financement du côté des recettes..



Solvabilité de la commune

Il est nécessaire d'avoir un **indicateur simple et compréhensible**. Celui qui est utilisé pour les collectivités est un ratio qui compare la Capacité d'Auto-Financement Brute aux Encours de dettes. Cela permet de déterminer le **nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser toutes ses dettes**.

Entre 10 et 12, on considère que c'est le seuil critique - Entre 8 et 10, l'endettement est à surveiller - Entre 5 et 8 ans, la solvabilité de la commune est bonne.

Aujourd'hui, **ce ratio est de 3** pour Pleaux. Il **justifie une politique d'investissement dynamique** pour utiliser les effets de levier des subventions. En effet, plus on investit, plus on prétend à des subventions sur notre commune. A titre d'exemple, c'est **près de 900 k€ de subvention et de participations** diverses qui figurent sur le budget de cette année.

Les actus

Pompiers

Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Pleaux ont besoin de vous !!!

Au sein du centre de secours de Pleaux, 19 hommes et femmes sapeurs-pompiers volontaires démontrent chaque jour, 24h sur 24, leur solidarité et leur altruisme par leur participation à la chaîne des secours. Cet engagement citoyen s'effectue en fonction des disponibilités et de la vie personnelle de chacun.

Il est indispensable pour permettre à nos concitoyens d'obtenir un secours d'urgence efficace partout sur les 11 communes en premier appel et également sur un plus grand territoire en renfort avec les centres de secours voisins.

Secours à la personne, lutte contre les incendies, accidents de la circulation, protection des biens et de l'environnement... Les missions sont multiples et variées, avec toujours le même objectif = **Protéger les populations**.

"Vous souhaitez vous engager et aider les autres, vous avez au moins 16 ans ...**Révélez le sapeur-pompier volontaire qui est en vous !!!!**"

Renseignez vous auprès du Capitaine Guy Cassard, chef du centre de secours de Pleaux.

Se préparer et se former pour devenir

sapeur-pompier volontaire dès 16 ans, c'est possible !!!

Vous pouvez intégrer l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) basée au centre de secours d'Ydes dès l'âge de 13 ans pour 3 années



à raison d'un samedi par mois (en moyenne).

Après une formation complète pour l'incendie, le secours à la personne et les opérations diverses, vous validez les 3 années par l'obtention du Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier. Vous pourrez ainsi, dès 16 ans intégrer votre centre de secours et effectuer toutes les missions... voire même vous préparer à une carrière professionnelle.

Pour tous renseignements, contacter le référent JSP du centre de secours de Pleaux, l'Adjudant Chef Gabriel Coquillard. (0671747657)

Les actus

GENDARMERIE de PLEAUX :

Elle est composée de 6 gendarmes, en majorité de jeunes recrues.

La gendarmerie de PLEAUX est rattachée à la gendarmerie de MAURIAC (composée de 11 personnels).

Véritables piliers de la sécurité intérieure de proximité, la gendarmerie est organisée de façon à pouvoir agir sur l'ensemble du territoire qui leur est confié et être en mesure d'apporter une réponse appropriée dans des délais compatibles avec la nature de chaque intervention.

C'est pourquoi il est nécessaire pour chaque administré de pouvoir composer le 17 en cas de conflit.



COMITE DES FETES DE PLEAUX

La situation sanitaire a eu des effets sur le bénévolat et l'engagement citoyen. Cette année, des animations sont lancées par différentes associations dont celle des Commerçants et Artisans :

www.pleauxbellelavie.com

La commune mettra, elle aussi, en place différentes actions sur l'été et assurera la coordination des différentes actions.

Si vous souhaitez relancer un comité des fêtes, si vous avez des idées de manifestations, des envies, nous pourrons vous aider dans leur réalisation. Fidèle au principe **"Nous ne ferons pas à votre place mais nous vous soutiendrons !"**

NOUVEAU DEFIBRILLATEUR

La municipalité de Pleaux se dote d'un nouveau dispositif de défibrillation à la piscine municipale afin d'assurer la sécurité de tous les baigneurs et cela dès cet été.

La mairie n'a pas hésité à se conformer aux nouvelles réglementations de la préfecture et à investir pour la sérénité de tous (défibrillateur, équipements de sécurité complémentaire...).

Pour ce projet, les élus en place ont sollicité la société UNIVAIR SANTÉ, basée à YTRAC et à MAURIAC.

Cette dernière, spécialisée dans la location/vente de matériel médical auprès des particuliers et professionnels a pu répondre rapidement à notre demande en nous fournissant un défibrillateur de **dernière génération, notamment utilisé par les**

sapeurs pompiers du Cantal.

La mise à disposition de cet équipement a été effectuée le 30/06/2021.

Cette collaboration est un exemple réussi de notre volonté d'avoir **une politique orientée vers des partenaires de proximité.**



COLLEGE

- Il y avait 74 élèves à la rentrée 2020/2021. Pour la rentrée 2021/2022, l'effectif passera à 71 élèves.

- En 2020 77% des 3èmes ont obtenu le DNB, les résultats de 2021 ont été publiés le 9 juillet.

- Il est à noter que pour la prochaine rentrée 3 élèves pourront bénéficier du parcours avenir +.

- Le tarif de la cantine pour la demi-pension est revu légèrement à la hausse à partir de janvier 2022.

- Le collège s'est inscrit dans une **démarche d'apprentissage global du développement durable** "La démarche « E3D » . Le collège a obtenu le label E3D niveau1. Cette labellisation montre la volonté de l'équipe enseignante, du personnel du collège et aussi des collégiens à s'inscrire dans cette dynamique de développement durable.

14| Le Mag juin 2021

- Le collège s'est également tourné vers le projet CUBES (maîtriser les coûts de l'énergie sur l'établissement). Ce concours financé par le département permet de sensibiliser les élèves à la réduction des déchets que ce soit au sein du collège ou à la maison. Les élèves ont œuvré pour la transformation d'objets en jeux, en plus d'un travail sur l'eau.

- Pour favoriser l'ouverture pédagogique, culturelle et sportive, des ateliers seront à nouveau proposés aux collégiens : web radio, jardin botanique-potager, UNSS, foyer socio-éducatif et clubs jeux, E3D, projet CUBES. Ces activités voient le nombre de participants augmenter en permanence.

- Les collégiens qui ont passé l'ASSR1 et l'ASSR2 l'ont tous obtenu.

- une capsule vidéo sur le collège a été faite et mise en ligne sur le site de la mairie.

- La directrice Madame Juliette Tranquille nous annonce son départ vers l'académie de Versailles. Nous tenons à la remercier pour sa collaboration très positive avec la municipalité pendant cette année de crise sanitaire.

ECOLE PUBLIQUE

- Il y avait 56 élèves à la rentrée 2020/2021, pour la rentrée 2021/2022, l'effectif passera à 61 élèves.

- **Une modification des emplois du temps** pour la rentrée

2021/2022 a été mise en place :

lundi et jeudi : 9H à 16H30

mercredi : 9H à 12H

mardi et vendredi : 9H à 15H

Les NAP se dérouleront désormais les mardi et vendredi : 15H à 16H30

Cette modification **validée par l'inspection académique et le conseil d'école** permettra de faciliter la participation d'intervenants extérieurs aux NAP. **Le nombre d'enfants participant à ces activités est toujours en augmentation.**

- La garderie sera toujours assurée à partir de 7H30 le matin pour se terminer à 18H30 le soir. Cette garderie est indispensable au regard des besoins croissants des parents.

- Malgré la crise sanitaire et les nombreuses obligations qui en découlent, **la cantine a pu être maintenue toute l'année. Nous espérons pouvoir continuer dans ce sens mais il faut souligner que le nombre d'enfants qui mangent ne cesse de croître.**

- **L'instauration du permis à point** en début d'année, malgré les réticences de quelques uns, **a remporté un franc succès.** Un permis de récupération des points perdus a aussi été mis en place. Il a été constaté que **le comportement des enfants s'est amélioré.** Il sera reconduit à la rentrée prochaine.

- En raison de la crise sanitaire,

de nombreuses sorties ont été annulées ou reportées à la rentrée 2021/2022

Associations des Maires de France

Le Bureau de l'AMF dont le maire de Pleaux fait partie a décidé lors de son assemblée générale du 25 juin 2021 **de prendre en charge 50 % de la publication du "Petit Gibus"**, un magazine citoyen a destination des CM1 et CM2 pour expliquer le rôle des institutions.

Utilisé comme véritable **outil pédagogique par les enseignants**, il aborde des thématiques riches et variées comme la citoyenneté, la démocratie, l'environnement, la santé, le sport et la culture.

Il est distribué à raison de 3 numéros / an. La commune de Pleaux s'est inscrite dans la démarche et prendra en charge le reste dû pour que **soit entièrement gratuit pour les parents.**

DISPOSITIF Pour les BAILLEURS et les Locataires

Lors de cette AG de l'AMF, ACTION logement est venue présenter un dispositif permettant :

- Aux bailleurs de **securiser leurs revenus locatifs** avec un locataire certifié Visale
- Aux locataires d'avoir **gratuitement un garant fiable et sérieux**

plus d'infos sur www.visale.fr

La vie de nos communes

Tourniac

Après plusieurs échanges, il a été décidé d'**acquérir une grange au Brieu de Tourniac**. Cette acquisition permettra d'atteindre plusieurs objectifs. Dans un premier temps cela apporte une **solution à l'association de chasse** qui pourra y installer ses mobil homes. Ces derniers seront installés derrière la grange pour ne pas avoir d'impact visuel. La grange sera aussi **utilisée pour le rangement et le stockage du matériel de la commune**. La réalisation des branchements électriques et l'installation d'un compteur d'eau vont être programmées.



Le four de la Grillère commençait à se délabrer,

Il risquait de pleuvoir à l'intérieur. Sa restauration a été lancée et les travaux de la toiture sont terminés.



Loupiac

NOUVEAUX ARRIVANTS:

Au cours de ce dernier semestre, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles familles : à la Gare de Loupiac, Mr et Mme Frédéric ROUCHY ont racheté la maison de Mr et Mme Luc PEYRE et à Loupiac, route de la Gare, Mr Claude LAMARCHE et Mme Emilie DE CARVALHO ont repris la maison de la famille CHAMP. Nous souhaitons la bienvenue à ces deux familles et une bonne intégration à Loupiac.



ACCUEIL TOURISTIQUE

Toujours dans le souci d'accueillir au mieux nos touristes et visiteurs, **des tables de pique-nique ont été installées dans différents endroits** de notre commune : à Branzac, à Conroc, à la Croix d'Enfourche, et sur la place de Loupiac. Pour la première fois, nos différentes croix ont été embellies par un sympathique fleurissement.

RAFRAICHISSEMENT AU MULTIPLE RURAL

Marie LOUWARD a profité du confinement pour **donner un coup fraîcheur** à l'intérieur de son bar avec de nouvelles couleurs. Sur cette lancée, la **collectivité a pris en charge la réfection de peintures extérieures**, l'aménagement et le fleurissement de la rocaille ; la terrasse s'embellit avec une nouvelle structure protégeant de la chaleur ou de la pluie : les clients auront ainsi le plaisir de découvrir ce sympathique lieu de rencontre et de convivialité. Un nouveau portail doit être installé dans les jours prochains : il sera réalisé par nos artisans locaux. Nous saluons la mémoire de Monsieur Jean PIALES, ancien président de la CCI du CANTAL qui fut un ardent défenseur de notre multiple rural et à l'origine du mobil home sur la place de Loupiac lorsque le dernier commerce eut disparu.



Saint Christophe Les Gorges

Il a été trouvé par un vacancier en août 2020 à l'ancien cimetière (à côté de l'église) de Saint Christophe les gorges cette pierre sculptée. Avec des bénévoles et un heureux donateur pour la stèle, il a été décidé de lui trouver une nouvelle place à l'extérieur du nouveau cimetière.



Un grand merci aux bénévoles et à l'heureux donateur (pour la stèle) et pour la restauration de la croix. Jean Michel DELFAU maire délégué de Saint Christophe les Gorges.

Tri sélectif

La commune est sensible au tri-sélectif, c'est pour cela que vous trouverez en illustration les **2 bacs à récupération des déchets verts** du cimetière ainsi que pour les fleurs artificielles (côté pont de Prades) et un peu plus loin les **containers** à tri-sélectif (verre, plastique, Journaux, emballage uniquement).

Tout autre déchet doit être amené à la déchetterie soit de Pleaux ou des Quatre Routes de Salers.

Ouverture du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à midi. Le premier mercredi du mois, il est organisé un ramassage des encombrants sur rendez-vous ; en téléphonant, quelques jours avant, auprès de la mairie au 0471694110. (il est demandé de respecter les quantités afin que tout le monde puisse en bénéficier)..



Installations, nouveaux arrivants

Questions/Réponses

Installation à PLEAUX du Docteur François ANEAS

Pouvez-vous résumer votre cursus ?

J'ai grandi à Ménétrol dans le Puy de Dôme et j'ai passé mon baccalauréat scientifique au Lycée public C. et P. Virlogeux de Riom. J'ai ensuite suivi mes études à la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand. C'est au cours des premiers stages et particulièrement aux côtés des docteurs Léon et Marty à Beaumont que j'ai acquis la conviction d'embrasser la Médecine Générale. Mon internat a débuté à l'automne 2017 : **j'ai effectué cinq semestres sur six dans le Cantal, dont trois à Pleaux et Mauriac.** Cette installation s'inscrit donc dans la continuité de ma formation locale.



Docteur François ANEAS

Comment expliquez-vous cet attrait pour le Cantal ?

Tout a commencé par la visite du gîte d'Embrassac, avec le docteur Zanchi comme co-pilote dans mon ancienne 106, et la bienveillance naturelle de Mme Dautzet. Cela me fait encore sourire, cet accueil est à des années lumières de ce que les internes ont l'habitude de recevoir en CHU.

Puis s'ensuivent de **nombreuses rencontres professionnelles et amicales** qui se révèlent être autant de raisons de rester dans le Nord Cantal.

Le Conseil de l'Ordre de Médecins du Cantal et la municipalité de Pleaux ont également été des instances ayant facilité mon installation.

Enfin, cerise sur le gâteau, **les paysages cantaliens et surtout des personnalités riches, les relations sincères, respectueuses et franches avec les patients** n'ont fait que me conforter dans ma décision.

Pourquoi vous installer à Pleaux ?

Comme je l'ai exprimé précédemment, Pleaux c'est premièrement une histoire de rencontre : avec le Dr Genet, le Dr Malaval, mes derniers Maîtres de Stage, mais également l'ensemble de l'équipe soignante dans et en dehors de la MSP et enfin avec les patients.

Ce projet me permet d'exercer **une médecine rurale de proximité.** Avec une activité médicale bien plus variée qu'en ville, je partagerai donc mon temps entre le cabinet et visites à domicile ou en EHPAD avec le plaisir de sillonner le territoire. **Au cours de mon internat, j'ai pu développer mon réseau dans les structures hospitalières avoisinantes, ce qui facilite le suivi spécialisé et la prise en charge des patients** et permet un gain de temps important dans mes journées.

Au-delà du projet professionnel, **Pleaux c'est aussi le choix d'un territoire, d'un village.** En envisageant une installation, forcément on se projette dans l'avenir. Avec ma conjointe Athénaïs Grave, interne en radiothérapie, une des premières interrogations était « veut-on fonder une famille ici ? » Avec un centre bourg de caractère, riche d'une architecture empreinte d'histoire, de services, de commerces et d'établissements scolaires jusqu'en fin de collège, le tout associé à un sentiment de sécurité globale, cela nous semble presque idyllique.

Nouveaux commerces

Les Saveurs du Verdier

1) Présentez vous :

Nous sommes deux amis d'enfance originaire de Normandie. Depuis qu'on est très jeune, nous venions en vacances au Verdier à Pleaux, maison familiale de Valentin,

Valentin: -"je suis pâtissier de formation et passionné depuis l'âge de 15 ans."

Benjamin: -"je suis un ancien vendeur automobile et passionné de gastronomie."

Et depuis début 2020 nous avons un projet qui nous tient à cœur.

2) Quel projet ?

Nous voulions ouvrir une boutique à Salers, mais impossible de produire sur place car la boutique que nous avons trouvée ne le permettait pas,

De ce fait, la maison familiale de valentin possède un local qui n'a jamais été utilisé et grand point fort, un four à Bois déjà existant ; nous avons donc décidé de **créer le laboratoire de pâtisserie au Verdier**. Depuis Octobre, nous sommes dans la rénovation de ce local pour une mise aux normes, depuis fin Mars les travaux sont enfin finis !

Valentin : -"je vais pouvoir travailler dans un laboratoire de 50 m2, maintenant bien équipé, avec le matériel nécessaire et dans la maison familiale , que demander de plus !"

Nous sommes ouverts depuis le 3 mai du Mardi au dimanche de 10h à 18h30, la boutique se situe rue Notre Dame à Salers.

3) que va-t-on trouver comme produits dans la boutique :

Vous pourrez trouver par exemple des tartes aux citrons, Paris Brest , mais aussi des madeleines au miel , financiers , rocher coco etc..

Nous avons aussi choisi de faire des produits salés à emporter pour le midi, Salade Bowl avec les saveurs de la région, vous trouverez aussi des clubs sandwich, des formules seront proposées.

La plupart des matières premières, nous allons les chercher chez les producteurs locaux, c'était un engagement auquel nous ne voulions pas renoncer.

4) Un point de vente à Pleaux ?

Tout à fait, suite à un entretien avec David Peyral , maire de Pleaux, nous allons nous **installer pendant Juillet et Août sur la plage de Longayroux**. Vous y trouverez tout aussi bien des glaces artisanales, boissons fraîches et pâtisseries, un lieu idéal pour déguster nos produits .

Le point de vente sera **ouvert de 15h00 à 20h00 du Mardi au Dimanche**.

5) D'autre projet à l'avenir ?

Nous avons encore beaucoup d'idées ! mais nous avons déjà pas mal de travail entre la boutique de Salers et la Plage de Longayroux,

Mais bien sûr dans l'avenir nous voulons partager le savoir faire de Valentin et élargir la gamme de produits mais aussi participer à des événements afin de mettre en avant le Cantal !

A très bientôt pour déguster nos produits !



Valentin Martin et Benjamin DANIEL

VITRINE

Pleaux s'apprête à accueillir, le 01 août, la naissance d'un nouveau commerce : "*Vitrine*", élégamment situé au 31 place Georges Pompidou,

C'est parée de somptueuses baies vitrées que *Vitrine* s'apprête à rayonner sur Pleaux et ses alentours avec **ses produits rares et stylés**.

Boutique évolutive, hyperlaxe et curieuse, humble concept store, *Vitrines* veut offrir une sélection fine **de produits vestimentaires introuvables à moins de 2 heures de route**.

Sneakers, vêtements Techniques outdoor, L'initiative d'ouvrir ce commerce est l'aboutissement d'un **fort désir de Streetwear, artisanat mexicain et cantalou, petite maroquinerie de créateurs, et bien d'autres surprises à venir**.

L'initiative d'ouvrir ce commerce est

l'aboutissement d'un fort désir de s'investir dans la vie de Pleaux, et de participer à un nouvel élan visant à dynamiser et enrichir la ville d'une activité nouvelle, avec tout ce que cela implique de motivation et d'enthousiasme.

L'ambition avec *Vitrine* est de créer un commerce d'un genre différent avec une décoration minimaliste soignée, et **de la bonne humeur en stock, un lieu où l'on est bien reçu et d'où l'on ressort avec la classe... et le sourire !**

VITRINE , 31 Place Georges Pompidou. Pleaux



Nouveaux arrivants

Vous avez choisi notre commune et sa qualité de vie pour vous y installer et nous en sommes ravis.

Afin de **vous souhaiter la bienvenue et de faciliter votre intégration**, la municipalité serait particulièrement heureuse de vous **rencontrer et d'échanger avec vous autour du verre de l'amitié le mardi 28 septembre 2021 à 19 heures à la Salle du Temps Libre**.

Ce moment de convivialité vous permettra ainsi de faire connaissance avec vos élus. vous serez également informés sur nos équipements, nos services, nos associations et nos projets structurants. Vous pourrez et c'est peut-être cela l'essentiel, nous faire part de vos expériences et attentes.

Inscriptions au secrétariat de Mairie au 04.71.40.41.18 ou par mail pleaux@wanadoo.fr

Civisme

Et si on parlait civisme ?...

N'en perdons pas notre latin !

La racine du mot « civisme » est : civis,

qui, à l'origine, qualifiait l'ensemble des personnes dormant sous le même toit.

Aujourd'hui plus que jamais, le civisme est une valeur essentielle pour notre société.

Une définition plus large ?

Le civisme est un comportement positif envers les collectivités publiques où l'on vit, fondé sur un sentiment de responsabilité, des souhaits d'amélioration et des actions concrètes pour le bien présent et futur de celles-ci, sur la conscience de ses droits et devoirs et sur le respect des lois, normes et traditions multiples de ces collectivités.

Qui dit « droits » dit « devoirs »...

Crotte alors !... Entend-on de plus en plus souvent dans notre village, les trottoirs ne sont pas des trottoirs ! Et si les chiens pouvaient parler, ils diraient à leurs maîtres : « - sois pas chien, ramasse mes crottes ! »...

Ras le bol de porter le masque, nous avons le droit d'en avoir plus qu'assez... mais de plus en plus de masques sont « oubliés » au coin d'une rue, dans un fossé, en bord de route. Pourquoi ? Ras le bol de la propreté du village ? On s'en fiche ?... Le geste de tri se dégrade de plus en plus, nous constatons tous des dépôts illégaux de déchets auprès des containers à Pleaux et dans les communes associées, mais aussi sur des chemins alentours, pas vu, pas pris... pas grave ?

A ce propos, suite aux remarques pointant du doigt l'emplacement inapproprié des containers de recyclage situé à proximité de l'aire d'accueil des camping-caristes, il a été décidé de les déplacer : ils sont depuis peu situés Parc des Auzéraux. **Des palissades en bois vont y être très prochainement ajoutées, afin d'accorder plus de discrétion et esthétique à ce nouvel emplacement.**



Il est vraiment dommage que le manque de civisme de certains punisse la majorité et les contrevenants seront désormais sanctionnés. La Petite Cité de Caractère est en colère devant cet état de fait, ne le seriez vous pas si c'était votre jardin ?

Bien sûr, nous avons des droits,

nous avons le droit de ne pas être d'accord,

...cependant...

un joli village fleuri,

des sourires qui se croisent,

un petit bonjour en passant,

pour un ensemble de personnes dormant sous le même ciel,

vivant sur la même terre,

ne serait-ce pas le minimum d'égard et de respect les uns envers les autres ?

N'est-ce pas finalement ce à quoi nous aspirons tous ?



..notre village, c'est aussi notre jardin à tous....

Vivre ensemble

Le chant du coq est enfin normal....

« Attendu que la poule est un animal anodin et stupide, au point que nul n'est encore parvenu à la dresser, pas même un cirque chinois, et que son voisinage comporte beaucoup de silence, quelques tendres gloussements et des caquètements qui vont du joyeux au serein en passant par l'affolé (...) que la cour ne jugera pas que le bateau importune le marin, la farine le boulanger... », la cour déboute le Sieur R. de son action contre ses voisins propriétaires d'un poulailler. Le juge de Riom reconnaissait ainsi en 1995 que les sons de la campagne ne constituent pas une nuisance.

Mais tous les litiges de voisinage ne se sont pas aussi bien terminés. Les querelles locales concernant les cloches de l'église, le croassement de grenouilles ou l'odeur du crottin de cheval n'ont cessé et auraient même augmenté du fait des confinements successifs. Au point de devenir la hantise de certains élus locaux. La loi adoptée le 21 janvier 2021 va venir appuyer la compétence de police des élus en **introduisant la notion de patrimoine sensoriel rural dans le droit français.**

A l'origine de ce texte, une proposition de loi cosignée par 71 députés, dont V. Descoeur député du Cantal, portée par la Commission des affaires culturelles, visant d'une part à reconnaître un patrimoine sensoriel des campagnes et d'autre part à éviter les recours pour trouble de voisinage liés aux émissions sonores et olfactives rurales. Votée à l'unanimité par l'Assemblée Nationale fin janvier 2020, elle vient d'être adoptée définitivement au Sénat.

Ces bruits et odeurs étant essentiellement le fait d'animaux, ils ne pouvaient pas être classés au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO qui ne concerne que des activités humaines (artisanat, danses rituelles, fêtes traditionnelles...). Il a donc été décidé de les protéger non pas dans le Code du patrimoine mais dans celui de l'environnement.

Cependant, comme pour le patrimoine culturel, il va en être dressé un inventaire dont l'élaboration et la tenue seront confiées aux services régionaux qui devront conduire une mission d'étude et de qualification de "l'identité culturelle des territoires". Les élus locaux pourront s'emparer de cet inventaire pour défendre la ruralité dans leur commune et se protéger des querulents.

En effet, la notion de trouble anormal de voisinage va désormais prendre en compte les « circonstances de temps et de lieux ».

Le caquètement du canard ou le bêlement d'un mouton pourront maintenant être considérés comme un **«trouble normal à la campagne»** aux yeux du code de l'environnement. L'inventaire régional pourra aussi être intégré dans les



documents de vente d'une propriété afin que l'acheteur puisse en prendre connaissance avant de signer et donc s'engager en connaissance de cause.

La ruralité n'est pas un territoire silencieux. Certains bruits, certaines odeurs font partie de l'environnement traditionnel d'un territoire et sont indispensables à son équilibre sociétal mais aussi économique.

Libre expression

le mot de l'équipe : Unis pour un nouvel élan du Pays de Pleaux

Chers Pleaudiens, Pleaudiennes, et habitants et habitantes des communes associées, Comme vous le savez, suite aux dernières élections municipales, la constitution de trois listes nous a fatalement placés dans la minorité. Mais vos voix doivent être représentées ! C'est pour cette raison que nous avons engagés une opposition constructive et non frontale avec la majorité. Après un « malencontreux » oubli lors du premier Mag, on nous donne enfin la parole comme le veut la loi.

La création d'un blog internet a déjà été entreprise afin de vous informer sur la vie de la commune :

<https://padlet.com/viossangemonique/5vq5rz4urz4dua53>.

Vous y retrouverez comptes-rendus, divers commentaires de la population puisque vous pouvez y prendre la parole. Les mesures prises en conseil municipal vous concernent directement, elles vous touchent tous les jours, et vous devez les connaître.

Cela fait presque une année maintenant que la nouvelle municipalité est en place. Cette prise de compétences se caractérise par des mesures phares telles que : - L'achat et la réhabilitation de l'espace Saint Joseph qui passe par la réfection de

la toiture s'élevant à 271 600 € HT, - L'achat de la maison Plaze au Treize Vents (35 000 € + 4 000 € de frais d'indivision) pour réorganiser l'une des entrées historiques de Pleaux, - La réfection et mise en valeur du square de la Paix et de la place d'Enroussou (255 000 HT)- L'embauche de 3 nouveaux employés sur la commune (1 à temps plein et 2 à 20heures/semaine).

Vous l'aurez compris ces mesures, dont certaines étaient nécessaires quand d'autres posent questions, s'inscrivent dans une phase de ré-endettement progressif de la commune puisque pour pourvoir à ces dépenses aucune réduction budgétaire n'est proposée. Certes, il convient d'investir mais à bonne escient, comme nous l'avons fait pendant ces six dernières années, pour espérer avoir des retombées économiques, sociales... Car on peut investir et se désendetter mais cela implique de faire les bons choix ! Enfin, un dernier mot pour célébrer un homme de cœur et d'engagement puisque Pleaux a vu la disparition d'un résistant de la première heure : le Général Gilles Lévy.

Monique VIOSSANGE

le mot de l'équipe : Ensemble pour notre avenir

A la suite des élections, la majorité a décidé de faire un mag et de proposer un quart de page aux listes de l'opposition. Nous **participons et travaillons ensemble pour proposer des articles constructifs.**

Suite à la démission de Jean Marc Antignac en tant que maire délégué de Tourniac début mai 2021, son remplaçant au niveau du conseil municipal pour la liste Ensemble pour notre Avenir est **Pierre Ouvrié**, habitant et exploitant agricole sur la commune associée de Tourniac.

Pierre a su faire valoir ses compétences au sein de notre liste et connaît parfaitement le territoire de Tourniac.

Il travaille conjointement avec le nouveau maire délégué Michel Dayral.

Pour le conseil communautaire, c'est Benjamin Bony qui remplace Jean Marc Antignac.

Agnès VEYRIERE

le mot de l'équipe : Pleaux demain

Une fois les élections terminées, vient le temps du travail pour la collectivité. C'est le sens qu'a souhaité donner la liste "Pleaux Demain" et à laquelle la liste "Ensemble pour notre avenir" a répondu privilégiant le bien être collectif aux intérêts partisans.

Cet espace d'expressions est **l'occasion de regretter l'opposition systématique** de la représentante de la liste "Unis pour un nouvel élan pour le pays de Pleaux" qui a manifestement oublié ce que signifie le 1er mot de sa liste."

Cette opposition systématique laisse perplexe quand elle déclare que le travail à distance n'existe pas dans notre pays.

Elle conduit à des incohérences, comme voter pour l'acquisition du bâtiment de saint-Joseph mais voter contre la rénovation et la sécurisation de la toiture (on achète et on laisse le bâtiment se dégrader et générer des périls...???)

Elle devient problématique quand elle diffuse des informations erronées, inexactes voir diffamatoires.

Il est toujours temps de bien faire et d'oeuvrer pour tous. Les sujets sur lesquels il est possible de s'impliquer sont multiples. Ils nécessitent tous du temps et de l'énergie alors essayons d'utiliser notre temps et notre énergie pour construire ensemble !

" J'aime mon pays, je fais travailler mes commerçants et mes artisans locaux !"



MAIRIE DE PLEAUX

Place Georges Pompidou

Tel : 04.71.40.41.18

Horaires d'ouverture au public :

Lundis, Mercredis, Jeudis et Vendredis : 8h30-12h et 13h30-16h30

Mardi : 8h30-12h et 14h-16h30

Samedi : 9h-12h

MAIRIE DE LOUPIAC

Le bourg de Loupiac

Tel : 04.71.69.24.13

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 14h -16h

Jeudi : 13h30-16h

MAIRIE DE

SAINT-CHRISTOPHE-LES-GORGES

Le bourg de Saint Christophe Les Gorges

04.71.69.41.10

Horaires d'ouverture au public :

Mardi et Jeudi : 9h30 -12h

MAIRIE DE TOURNIAC

Le bourg de Tourniac

Tel : 04.71.40.46.80

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et Mercredi : 14h -16h30